

CONNAITRE LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR PRÉPARER SON DÉPART EN RETRAITE

Objectifs

Cette formation a pour objectif de :

- Mesurer les enjeux du départ en retraite
- Comprendre les démarches de constitution du dossier de demande de retraite
- Connaître les étapes pour faire valoir les droits à retraite
- Connaître les modes de calcul des retraites de base et complémentaires
- Déterminer sa date de départ en retraite

Public

Salariés de plus de 57 ans qui ont besoin de connaître leurs droits afin de pouvoir préparer leur départ en retraite

Durée

1 jour (7 heures)

Tarif

400 € HT *

Dates & lieu

- 25 avril 2016 (Aix-en-Provence)
- 4 juillet 2016 (Aix-en-Provence)
- 3 octobre 2016 (Aix-en-Provence)
- 5 décembre 2016 (Aix-en-Provence)
- 27 mars 2017 (Aix-en-Provence)
- 26 juin 2017 (Aix-en-Provence)

Parcours pédagogique

- Les enjeux du départ à la retraite
- Quiz d'appréciation du niveau de connaissances du système de retraite français et du lexique spécifique
- Le système de retraite français
- Le mode de calcul de la retraite de base (Sécurité Sociale)
- Le mode de calcul des régimes complémentaires (AGIRC/ARRCO)
- L'âge légal de départ en retraite (en fonction de sa date de naissance et les cas particuliers)
- Le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein
- Le taux de liquidation de la pension à taux plein et la décote (ou la pension à taux réduit)
- La retraite complémentaire AGIRC/ARRCO (taux plein et taux minoré et incidences de l'accord du 30/10/2015)
- Les carrières longues (j'ai travaillé jeune, suis-je éligible ?)
- La réforme de 2013 (ce qui est applicable aujourd'hui)
- Les documents qui permettent de préparer la liquidation des droits à la retraite et les 7 étapes pour faire valoir les droits
- La fiscalité de la prime de départ en retraite (ce qu'il est important de savoir)
- Et, si je ne me sens pas prêt à prendre ma retraite (quelles options ?)

**Ce tarif concerne les frais pédagogiques et ne comprend pas l'hébergement, ni les repas.
Un tarif spécifique de 250 € TTC est proposé aux particuliers qui financent leur formation.*